

Volume 11, numéro 1

Octobre 2003

Nos partenaires économiques







Annonces

Vous êtes diplômé membre de l'ADASUM et désirez faire valoir vos services ou ceux de votre entreprise, vous pouvez vous annoncer dans le Bulletin et soutenir ainsi les activités de l'ADASUM. Pour toute information communiquez avec nous : najia.hachimi@videotron.ca

Avis de changement d'adresse

Pour ceux qui changent d'organisation ou de fournisseur internet, n'oubliez pas de nous transmettre votre nouvelle adresse électronique afin de continuer à recevoir le Bulletin : Najia.Hachimi@videotron.ca

Rapport du Président

Au cours de l'année 2002-2003, les activités de l'ADASUM ont été concentrées d'une part dans la parution du Bulletin, grâce à la contribution significative et généreuse de Najia Hachimi-Idrissi à qui nous sommes très reconnaissants.

D'autre part, il y a eu la préparation de la soirée extraordinaire du 11 juin 2003 au Musée de la Pointe-À-Callière où les 75 personnes présentes ont été à ce point enchantées qu'elles se sont demandé comment on pourra leur offrir un aussi fantastique rendez-vous l'an prochain.

Cette soirée n'aurait pas pu être réalisée sans la contribution financière de C.I.M., de l'Hôpital Villa Médica et de Bell.

Les prix Hommage ADASUM ont été décernés cette année à Lorraine Lebel et Yves-André Bureau.

Afin de connaître les activités que les membres aimeraient voir être offertes par l'ADASUM, une forme de consultation devrait être mise en place au cours de l'année 2003-2004.

Raymond Carignan Votre président

Sommaire

Rapport du Président	1
Rapport annuel	2
Prix Hommage ADASUM	
Forum d'échange	5
Affaires étudiantes	7

Journal de l'association des diplômés en administration de la santé de l'Université de Montréal

Rapport annuel

Les membres des comités de l'ADASUM

Comité exécutif :

Raymond Carignan, président Claude Desjardins, vice-président Luc-Alain Caron, trésorier Martine Potvin, secrétaire Denys Labrecque Najia Hachimi-Idrissi Pierrette Rolland

Comité du Bulletin :

Najia Hachimi-Idrissi, coordonnatrice Carine Bertrand Linda Cazale Johanne Desrochers Hung Nguyen

Rappel des orientations adoptées pour l'année 2002-2003

- Que tous les diplômés et professeurs du département d'administration de la santé de l'Université de Montréal soient dorénavant membres d'office de l'AD ASUM et cela sans cotisation annuelle tel qu'il était de tradition.
- Qu'une rencontre à caractère surtout social soit organisée annuellement.
- Que soit privilégiée toute initiative renforçant et stimulant l'appartenance et la fierté d'être un professeur ou un diplômé du Département d'administration de la santé de l'Université de Montréal.
- Que le Bulletin d'information périodique soit maintenu et envoyé à tous les diplômés et professeurs par courrier électronique.
- Que les activités entreprises pour l'implantation d'un site Web interactif ADASUM soient mises en suspend compte tenu des limites financières actuelles.

Journal de l'association des diplômés en administration de la santé de l'Université de Montréal

Rapport du trésorier

États Financiers ADASUM 2002-2003

REVENUS

COTISATIONS 60
COMMANDITES 1500
ACTIVITÉS DE FORMATION 6906,62

ÉCHANGE ARGENT U.S.

AUTRES 250

TOTAL DES REVENUS 8466,62

DÉPENSES

ACTIVITÉS DE FORMATION 7424,17

BULLETIN

REPRÉSENTATION 271,25

SECRÉTARIAT-salaire 150

SECRÉTARIAT-autre 23,64

FRAIS BANCAIRES 85,8

TOTAL DES DÉPENSES 7954,86

BÉNÉFICES NET 511,76

LIVRE COMPTABLE AU 31 MARS 2002

CAPITAL **477,35**REVENUS 2002-2003 8 466,62
DÉPENSES 2002-2003 7 954,86

CAPITAL AUX LIVRES-31 MARS 2002 989,11

CONCILIATION BANCAIRE AU 31 MARS 2003

CAISSE CÔTE-DES-NEIGES 989,11 CHÈQUE EN CIRCULATION

SOLDE AU COMPTE 989,11

Comité du Bulletin

Au cours de l'année 2002-2003, le comité a publié cinq éditions électroniques du Bulletin : deux parutions à l'automne, une en février et deux autres en mai et à la mi-juin.

Plusieurs membres nous ont transmis des feed-back positifs sur la diffusion du Bulletin.

Toutefois, la participation des membres à l'alimentation du contenu du Bulletin reste limitée ; nos efforts devront s'accentuer pour encourager les membres à partager leurs idées et réflexions à l'intérieur du Bulletin

La difficulté de recueillir et mettre à jour les adresses de courriel des membres demeure entière. À ce jour le Bulletin est transmis par Internet à près de 300 diplômés. Il faudra poursuivre nos efforts afin d'augmenter ce nombre pour rejoindre un maximum de membres. Des mesures spécifiques à la gestion de la liste d'envoi devront êtres explorées pour une plus grande efficacité.

Prix Hommage ADASUM 2003

Toutes nos félicitations aux récipiendaires des Prix Hommage ADASUM 2003 :

Lorraine Lebel de la promotion de 1978

Yves-André Bureau de la promotion de 1989

Le Prix Hommage ADASUM leur a été décerné pour leur approche humaine, leur leadership dans le milieu, leur engagement social, leur participation et leur contribution au développement de l'ADASUM

Forum d'échanges

Dans les parutions précédentes du Bulletin, nous vous faisions part de la recommandation du comité Bernier faite à l'Office des professions du Québec à l'effet de rendre obligatoire l'adhésion des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux à un ordre professionnel. Nous vous avons invité alors à partager votre réaction face à cette recommandation.

Nous vous présentons aujourd'hui les brefs commentaires que nous avons reçus.

Oui pour le statut professionnel, oui pour l'ordre professionnel

Des quelques commentaires que nous avons reçu, un consensus semble se dégager à l'effet de reconnaître aux gestionnaires le statut de professionnel :

- « Être membre d'un ordre professionnel assurerait une qualité de gestionnaire aux établissements »
- « Il est temps qu'on reconnaisse qu'on ne s'improvise pas gestionnaire, on n'acquière plus ces postes par simple cumul d'ancienneté. Des formations sont disponibles, de l'expertise est à développer, le réseau de la santé est devenu beaucoup trop complexe pour qu'on le laisse géré par des personnes sans compétences ».
- « Votre question concernant l'obligation pour les gestionnaires de la santé d'appartenir à un ordre professionnel est très pertinente. Après quelques réflexions sur mon identité professionnelle (que répondre au juste lorsqu'on vous demande votre profession et qu'un gestionnaire n'est pas reconnu comme un professionnel?), j'en ai conclu que mon appartenance actuelle à l'Ordre des infirmières était confondante (je n'ai jamais été aussi peu infirmière qu'aujourd'hui) et qu'il m'appartenait d'agir en conséquence ».
- « Reconnaissance de l'expertise professionnelle des gestionnaires du réseau, contrôle de la qualité, mise en commun des expertises, formation continue,...ne peuvent que mieux servir la santé de la population... et de nos gestionnaires! »
- « Je serais en parfait accord avec l'obligation pour les directeurs cadres supérieurs et hors cadres d'être membre de l'Ordre des Administrateurs Agréés du Québec. Les règles de saine gestion sont privilégiées et constituent le fondement d'une gestion cohérente. Étant moi-même Adm.A. et aussi CMC (consultant en management certifiée), cette reconnaissance professionnelle est essentielle afin de rester à jour dans les dossiers de gestion »
- « Pour votre question sur la formation d'un ordre professionnel, je suis plutôt en faveur. J'ai consulté des cadres ici à ce sujet et les avis sont partagés. Je pense que si ceci peut augmenter la qualité du travail des gestionnaires et la formation continue, ce sera un avantage pour le réseau »

Oui pour le statut professionnel, non pour l'ordre professionnel

Toutefois, il semble aussi se dégager l'idée que la reconnaissance d'un statut de professionnel aux gestionnaires ne passe pas nécessairement par la création ou l'adhésion à un ordre professionnel au sens du code des professions.

« Plusieurs mécanismes existent déjà dans le réseau pour le développement et le maintien des compétences des cadres, que ce soit à travers les activités des associations de cadres notamment ou les programmes de développement du réseau »

Journal de l'association des diplômés en administration de la santé de l'Université de Montréal

« Compte tenu du fait que plusieurs gestionnaires sont déjà membres de l'ordre professionnel de leur discipline clinique, il faut se poser la question sur la pertinence de s'inscrire à un deuxième ordre professionnel »

« Le système de fonctionnement des ordres professionnels de la santé est établi depuis plusieurs années et si le projet de loi 90 a apporté des modifications significatives quant au champs de pratiques des professionnels, le modèle de fonctionnement n'a pratiquement pas été touché. Il demeure lourd à administrer et n'est pas infaillible; nous avons tous en tête des situations où les ordres professionnels ont du mal à intervenir pour la protection du public. N'y aurait-il pas de nouveaux modes de protection du citoyen, de nouveaux modes de formation des professionnels à explorer ? »

« Pourquoi s'inscrire dans un système qui risque de nous faire perdre des ressources potentielles qui pourraient servir le réseau avec succès ? Face à des milieux complexes et en perpétuel changement, il faut pouvoir disposer de compétences très variées et parfois pas toujours nécessairement dans les normes prédéterminées : le changement invite au changement »

Dans la prochaine parution du Bulletin, nous vous présenterons deux articles argumentant les deux positions.

La rédaction

Affaires étudiantes

Programme de 2e cycle en Administration des services de santé

Admissions 2003 (E-A)

		Candidats	Recommandés	Admis/Inscrits
Répartition des admissions par :		138	82	56
• Sexe :	femmes	76	52	38
	hommes	62	30	18
• Programme				
Maîtrise :		78	48	33
DESS:		40	19	10
Microprogramme :		20	15	13
• Statut :	Plein temps	111	61	38
	Demi temps	14	11	12
	Temps partiel	13	10	6
• Formation de base :				
MD		36	21	14
Maîtrise (Ingénieur, économie, sc. infirmière,		12	7	4
Serv.social,	Mngt)		6	6
B.Sc. Infirmières		11	3	3
B.Sc. (3 certs)		6	12	9
B.Sc. en Santé (biologie, biochimie, physio, sc.		21		,
bioméd. chiro, nutrition) Sc.en Sc. Humaines (psychoeduc., serv. social,		10	7	6
politiques, économie, rel. industrielles)		10		
B.Sc. autres (BAA, sc. compt., histoire, droit)		7	4	5
DMD		5	2	2
DESS Mngt Haïti/UdeM, Informatique		5	5	2 3 2 2
Licence		6	3	2
Diplôme (Ingénieur, pharmacie, Cadre, Techn.)		19	12	2
• Citoyenneté :				
Canada		77	51	34
Afrique occidentale		5	2	2
(Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal)		_		
Afrique équatoriale (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée)		7	3	1
Afrique du nord (Algérie, Maroc)		25	10	7
Amérique du nord (Argerte, Maroc) Amérique du sud (Argentine, Colombie)		25 4	10 2	7 1
Chine		1	1	1 _
Europe (France, Italie, Suisse)		5	3	3
Europe de l'est (R. Tchèque, Roumanie)		3	2	2
Haïti		10	7	5
Liban		1	1	1

Il est à noter qu'il y a eu 114 candidats dont 24 ont déposé des demandes à 2 ou 3 programmes simultanément. Ce qui donnent 138 demandes d'admission. Il y a eu 10 reports d'admission et 16 désistements.